

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE HORTICOLE DE CAMBERENE

**COMMUNIQUE DE CONCOURS**

Un concours direct d'entrée au Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambéréne (Dakar), section formation **CAP Horticole** aura lieu le **04 juin 2025** dans les centres d'examen suivants : **DAKAR, ST-LOUIS, THIES, KAOLACK, ZIGUINCHOR, DIORBEL, KOLDA et TAMBACOUNDA.**

Ce concours s'adresse aux sénégalais (filles et garçons), ayant terminé la classe de 4<sup>ème</sup> secondaire ou accompli le cycle de formation d'un Centre d'Initiation Horticole, âgés de **28 ans au plus au 31 décembre** de l'année du concours.

**LES ÉPREUVES**

**A. Une première série d'épreuves écrites (épreuves d'admissibilité 04 juin 2024)**

- Français : Durée : **2 heures**, Coef: **2**, Entre : **08h 00 - 10h 00**
  - Mathématiques : Durée : **2 heures**, Coef: **3**, Entre : **10h 30 - 12h 30**
  - Sciences de la vie et de la Terre(SVT) : Durée : **2 heures**, Coef : **2**, Entre : **15h 00 - 17h 00**
- Ces épreuves sont du niveau de la classe de 4<sup>ème</sup>

**B. Une deuxième série d'épreuves : (stage probatoire).**

Le stage probatoire des candidats admissibles à la première série d'épreuves se déroulera au CFPH de Cambéréne au début du mois **d'octobre 2025**. Il comporte les épreuves suivantes :

- Education physique et sportive,
- Tests psychotechniques,
- Travaux d'exploitation,
- Entretien avec le jury



**LE DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Le dossier de candidature pour le CAPH comprend :**

- 1 demande manuscrite adressée au Directeur du Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambéréne ;
  - 1 extrait de naissance (datant de moins de trois mois) ;
  - 1 certificat de scolarité de la classe de 4<sup>ème</sup> ou attestation du CIPA (ex CIH)
  - 2 enveloppes timbrées portant l'adresse exacte du candidat ;
  - 1 copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
  - Les droits d'inscription : **5 000F CFA** (Cinq mille francs),
- Les dossiers peuvent être déposés avant le **30 mai 2025 délai de rigueur** :
- Au CFPH, Route de Cambéréne, entre le croisement Cambéréne et le rond-point case-bi ;
  - Aux Centres Académiques de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (CAOSP) ;

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE L'ELEVAGE

-----  
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE HORTICOLE DE CAMBERENE

## COMMUNIQUE DE CONCOURS

Un concours direct d'entrée au Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambéréne (Dakar), section formation **BT Horticole** aura lieu le **03 juin 2025** dans les centres d'examen suivants : **DAKAR, ST-LOUIS, THIES, KAOLACK, ZIGUINCHOR, DIORBEL, KOLDA et TAMBACOUNDA.**

Ce concours s'adresse aux sénégalais (filles et garçons), titulaires du BFEM ou d'un diplôme équivalent et âgés de **28 ans au plus au 31 décembre** de l'année du concours.

### LES EPREUVES

- A. Une première série d'épreuves écrites (épreuves d'admissibilité) 03 juin 2025**
- Française durée : **2 heures coef : 2**, Entre : **08h00 - 10h00**  
- Mathématiques durée : **2 heures coef : 3**, Entre : **10h30 - 12h30**
  - Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : durée : **2 heures coef : 2**, Entre : **15h00 - 17h00**
- Ces épreuves sont du niveau du BFEM.

**B. Une deuxième série d'épreuves : (stage probatoire).**

Le stage probatoire des candidats admissibles à la première série d'épreuves se déroulera au **CFPH** de Cambéréne au début du mois **d'octobre 2025**. Il comporte les épreuves suivantes :

- Education physique et sportive,
- Tests psychotechniques,
- Travaux d'exploitation,
- Entretien avec le jury



### LE DOSSIER DE CANDIDATURE

**Le dossier de candidature comprend :**

- 1 demande manuscrite adressée au Directeur du Centre de Formation Professionnelle Horticole de Cambéréne ;
- 1 extrait de naissance ;
- 1 copie certifiée conforme du diplôme requis (ou attestation de réussite au BFEM) ;
- 2 enveloppes timbrées portant l'adresse exacte du candidat ;
- 1 copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- Droits d'inscription : **5 000FCFA** (Cinq mille francs) ;
- 

Les dossiers peuvent être déposés avant le **30 mai 2025, délai de rigueur** :

- Au CFPH, Route de Cambéréne, entre le croisement Cambéréne et le rond-point case-bi ;
- Aux Centres Académiques de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (CAOSP),